

LE MOUVEMENT DES ONG FRANÇAISES ENGAGÉES  
POUR L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT  
POUR TOUS

## POUR LES DROITS HUMAINS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET POUR L'EAU BIEN COMMUN

COALITION EAU



# 1

## PRÉSENTATION DE LA COALITION EAU

## 4. GT SUR LE DROIT À L'EAU EN FRANCE

- **Un Groupe de travail existant depuis 2012 et étoffé** depuis début 2021 avec une vingtaine d'ONG participantes
- **Des partenaires clés:** MDM, collectif Romeurope, Fédération des Samus Sociaux, Fondation Abbé Pierre, etc.
- **Des relais internationaux:** Rapporteur spécial au droit à l'eau à l'ONU, UNICEF
- **Un contexte nouveau et des échéances à venir**
  - Crise sanitaire
  - Révision de la directive européenne sur l'eau potable
  - Perspective d'une révision de la directive UE eaux usées
  - Examen périodique universel : 2022-2023

### Des précédents en termes de plaidoyer:

- Implication dans l'élaboration d'une PPL sur le droit à l'eau, transpartisane, votée à l'AN en 2016, rejetée au Sénat en 2017
- Auditions des ONG dans le cadre de 2 PPL sur le droit à l'eau, en 2019 et en 2021
- Lien avec la DEB concernant la tarification sociale de l'eau, chèque eau national, travail conjoint pour l'élaboration de fiches techniques de la boîte à outils sur la politique sociale de l'eau

### Des avancées :

- Adoption de la loi Engagement et Proximité de décembre 2020 avec la tarification sociale
- Engagement de plus de 150 élus locaux et maires français autour des 5 messages du Manifest'eau en 2020
- Des mobilisations réussies d'associations au niveau local, dans des collectivités territoriales avec des raccords effectués durant la crise sanitaire

## 5. OUTILS ET EXPERTISE

- **Observatoire des droits à l'eau et à l'assainissement dans 5 villes françaises:** Bordeaux, Marseille, Toulouse, Paris et Montpellier → mieux connaître les situations, produire de la donnée et émettre des propositions, répertoire des solutions innovantes
- **Document de capitalisation technique des actions réalisées en 2020** par les ONG Wash en France
- **Une étude sur les impacts de la crise sanitaire sur l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les squats et bidonvilles,** avec un focus sur Marseille et Toulouse, réalisée avec la clinique de droit de Sciences Po Paris
- **Etude de Raya Stephan** – Rapport pays sur la France dans le cadre d'une recherche de WSSCC «*Review of the status of the domestication of the human rights to water and sanitation, and measures to LNOB in Wash in 8 countries in Africa, Asia and the pan-european region*”

# 2

## LE CONTEXTE DU DROIT À L'EAU EN FRANCE

# 1. LE MANQUE D'ACCÈS À L'EAU POUR LES NON RACCORDÉS

- **Un manque d'infrastructures publiques d'eau et d'assainissement** dans les collectivités
- **Des situations de non accès à l'eau et à l'assainissement** encore fortes sur le territoire
- **Une absence d'obligation** pour les CT de fournir de l'eau et l'assainissement sur la partie de leur territoire qui n'est pas raccordée au réseau
- **Des disparités géographiques** selon les territoires, la volonté politique, la mobilisation associative
- **Des avancées:**
  - Loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire → ERP de plus de 300 personnes tenus d'être équipés d'au moins une fontaine d'eau potable accessible au public
  - Des raccordements à l'eau de certains bidonvilles/squats réalisés dans plusieurs villes durant la crise sanitaire
- **Les leviers :**
  - Des diagnostics pour identifier les personnes vulnérables sans accès à l'eau
  - Une clarification des responsabilités et des rôles
  - Une définition normative pour qualifier ce qu'est un accès digne et complet à l'eau, définir les conditions et la faisabilité d'un accès à l'eau des plus vulnérables
  - Une analyse juridique et prudentielle suivie de propositions concrètes pour un droit à l'eau

## 2. DISPONIBILITÉ ET TRANSPARENCE DES DONNÉES

- **Manque de données**

- Eparpillement de données sur plusieurs plateformes.
- Plateforme SISPEA incomplète : seules 4800 collectivités sur 13000, ont rempli les informations les concernant. Rapport 2017 fournit des données 2014 pour 79% de la population française pour l'eau potable, 76% pour l'assainissement collectif et 72% pour l'assainissement non collectif.
- Aucune étude nationale récente ni données sur la pauvreté en eau.
- Les jugements en TA utilisent des données déclaratives, sans mesure de l'effectivité de l'accès à l'eau

- **Redevabilité partielle**

- Faible reddition de comptes de la France sur l'accès à l'eau des personnes précaires malgré des mécanismes de redevabilité de la Directive Cadre sur l'Eau de l'UE, protocole eau et santé, Agenda 2030.
- Pas d'indicateurs pour les cibles et indicateurs de l'ODD 6

- **Les leviers :**

- Détecter et chiffrer les personnes qui ont un niveau d'accès insuffisant à l'EAH en France
- Production de données quantitatives et qualitatives sur les situations de manque d'accès physique et/ou abordable à l'eau et à l'assainissement en France
- Amélioration du fonctionnement de la plateforme SISPEA
- Travail en cours d'amélioration des indicateurs sur la plateforme résorption-bidonvilles

# 3

## L'OPPORTUNITÉ D'UNE TRANSPOSITION AMBITIEUSE DE L'ARTICLE 16

DIRECTIVE EUROPÉENNE EAU POTABLE



## 1. DIRECTIVE EAU POTABLE

- **Révision de la directive européenne relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine en déc. 2020**
- **Article 16 sur l'accès à l'eau pour les plus vulnérables:** « *Les Etats prennent les mesures nécessaires pour améliorer ou préserver l'accès de tous aux eaux destinées à la consommation humaine, en particulier des groupes vulnérables et marginalisés tels qu'ils sont définis par les Etats membres* »
- Par cet article, les Etats de l'UE s'engagent à:
  - Identifier les personnes sans accès à l'eau
  - Améliorer l'accès à l'eau potable pour ceux qui n'en bénéficient pas
  - Eviter la consommation d'eau dont la qualité n'est pas garantie et promouvoir l'eau du robinet
  - Appuyer les collectivités territoriales pour améliorer l'accès à l'eau potable



### Transposition en droit français

- Délai de deux ans pour la transposition en droit français → décembre 2022

## 2. NOS RECOMMANDATIONS

- **Identification des plus vulnérables** par les CT et diagnostics sur leur territoire afin de :
  - Connaître l'emplacement des points d'eau et toilettes publiques (cartographies)
  - Evaluer les besoins et installer / entretenir les infrastructures publiques
  - Rendre l'information transparente
- **Mise en œuvre effective du droit à l'eau pour les personnes non raccordées :**
  - **Clarification par la législation de l'organisation administrative** et les rôles et responsabilités des divers acteurs en matière d'accès à l'EAH pour les personnes non-raccordées
  - Installation et entretien par les CT d'**équipements de distribution gratuite d'eau potable dans l'espace public** (fontaines)
  - **Raccordements à l'eau et installation de points d'eau potable et d'accès à l'assainissement assurés pour les squats et bidonvilles** par les services de la collectivité avec appui de l'Etat
  - En cas de pénurie, **l'alimentation en eau potable des personnes physiques et la protection de leur santé ont la priorité sur les autres usages de l'eau.**

## 2. NOS RECOMMANDATIONS

- **Développement de la tarification sociale de l'eau**
  - Evolution de la réglementation actuelle pour **adapter les critères d'éligibilité des mécanismes sociaux de tarification de l'eau** (tarif social de l'eau, premiers litres gratuits, FSL, etc.) pour les rendre accessibles aux personnes vivant en squats ou bidonvilles.
  
- **Définition de critères d'accès minimal** pour l'accès à l'eau et à l'assainissement en France.
  - **Quantité d'eau potable minimale nécessaire pour satisfaire les besoins élémentaires** déterminée par décret en Conseil d'Etat (**environ 50 L par jour et par personne**) ainsi que la distance maximale à parcourir (**200 mètres**).
  - **Nombre minimal de points d'eau** en fonction de la taille de la collectivité et du nombre d'usager.es potentiel.les de ces équipements.
  - **Nombre minimal de toilettes publiques gratuites** en fonction de la taille de la collectivité et du nombre d'usager.es sans toilettes.



LE MOUVEMENT DES ONG FRANÇAISES ENGAGÉES  
POUR L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT  
POUR TOUS

---

**MERCI**

c/o GRET – Campus du jardin d'agronomie  
tropicale  
45 bis avenue de la Belle Gabrielle  
94736 Nogent sur Marne cedex – France  
Tél. : +33(0)1 70 91 92 39  
contact@coalitioneau.org  
**www.coalition-eau.org**